Rabaska

Revue d'ethnologie de l'Amérique française



PASCAL, JANI. *Contes populaires du Canada français*. Montréal, Planète rebelle, « Mémoires », 2011, 229 p. + 1 DC [disque compact]. ISBN 978-2-923735-26-9

Bertrand Bergeron

Volume 11, 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1018549ar DOI: https://doi.org/10.7202/1018549ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print) 1916-7350 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Bergeron, B. (2013). Review of [PASCAL, JANI. Contes populaires du Canada français. Montréal, Planète rebelle, « Mémoires », 2011, 229 p. + 1 DC [disque compact]. ISBN 978-2-923735-26-9]. Rabaska, 11, 245–249. https://doi.org/10.7202/1018549ar

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

donc entrevoir de nouvelles avenues pour la mise en valeur du patrimoine campanaire.

Les Cloches d'église du Québec. Sujets de culture présente un intéressant bilan de la campanologie québécoise. La recherche menée par l'auteur est exhaustive, pertinente et abondamment illustrée. Toutefois, il aurait gagné à introduire davantage de références scientifiques ; par exemple, l'analyse aurait pu être soutenue par des références en ce qui a trait à la question du patrimoine culturel immatériel conduite par l'UNESCO. De plus, certaines sources bibliographiques sont citées d'après Wikipedia, qui n'est pas une source scientifique fiable. L'ouvrage n'en demeure pas moins un témoignage essentiel sur le patrimoine matériel et immatériel des cloches d'église. Certes, un important travail muséologique reste à faire pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine. À ce titre, l'auteur fait référence au modèle d'économusée qui rend justice aux savoir-faire et à leur actualisation, un modèle pertinent pour préserver un patrimoine matériel et immatériel tel que le patrimoine campanaire. Les cloches renferment un riche potentiel en matière de repères culturels « conjugués au passé aussi bien qu'au présent et à l'avenir » (p. 193) qu'il importe de mettre en valeur.

> JULIE-ANNE CÔTÉ Université du Québec à Montréal

Pour ceux de mon âge, le nom de Jani Pascal évoque aussitôt Marie Quat' Poches, rôle qu'elle interprétait dans la *Boîte à surprise*, émission culte qui a marqué toute une génération d'enfants québécois. La fin de la série télévisuelle n'a pas sonné le glas de la carrière de Jani Pascal. Bien au contraire. Sa feuille de route est étoffée, comme en témoigne le rabat de la première de couverture. De comédienne, elle s'est faite naturellement conteuse et a participé à de nombreux festivals de contes, dont celui, inaugural si ma mémoire est fidèle, qui s'est tenu à Pointe-à-Callière : le Festival interculturel du conte. C'est à cette occasion que j'ai eu le plaisir de la rencontrer et d'échanger sur le conte.

D'elle, on connaît *Contes à raconter et à écouter* qui datent de 1988, et *Contes à rire et à dire* publiés en 1994. Avec *Contes populaires du Canada français*, Jani Pascal fait son entrée chez Planète rebelle, maison d'édition novatrice fondée par André Lemelin, qui se consacre à la publication de

volume 11 2013 245

Pascal, Jani. *Contes populaires du Canada français*. Montréal, Planète rebelle, « Mémoires », 2011, 229 p. + 1 DC [disque compact]. ISBN 978-2-923735-26-9.

recueils de contes généralement accompagnés d'un disque compact. La présente parution ne déroge pas à la règle, heureusement pour nous. On y retrouve la voix de la comédienne dont la tessiture, quelque peu égratignée par le passage du temps, s'est arrondie, acquérant cette profondeur qui recrée, pour le plaisir de nos oreilles, ces voix chaleureuses des « mères-grands » de notre enfance qui ensablaient de mots nos yeux émerveillés pour nous faire glisser en douceur dans un sommeil enchanté.

Contes populaires du Canada français se présentent avec une page frontispice au blanc passé encadré de rouge qui guide le regard vers une représentation possible de Ti-Jean en saltimbanque sautillant qui brandit un violon. Sa barbe négligée, son « caluron » (p. 9) fripé, ses vêtements rapiécés de coureur de chimères campent le personnage tel qu'il apparaît dans l'imagination de l'illustratrice, Maïa Pons. Coquet malgré ses oripeaux, il affiche avec panache une fleur à la boutonnière.

Le recueil comprend, outre l'avant-propos, seize contes traditionnels et un récit tout droit sorti de l'imagination de l'auteur : « Prends ce panier, ma Loup-Loup » (p. 159). En bibliographie, Jani Pascal prend un soin méticuleux à citer ses sources, qui sont toutes des sources autorisées, incluant les contes types de la classification Aarne-Thompson. Cette précaution prise, la conteuse peut, sans vergogne, nous mener en bateau. Rassurés, les auditeurs seront du voyage. Pour acquitter leur droit de passage, il n'est exigé d'eux que cette « suspension consentie d'incrédulité » que réclamait J. R. R. Tolkien de ses lecteurs.

Des dix-sept contes, quatre font l'objet d'une narration orale : « Le Roi Tracas et le meunier Sans-Soucy », « Le Père qui voulait épouser sa fille », « La P'tite, p'tite femme » et « Dis-moi comment je me nomme ». La trame sonore est agrémentée de quelques effets spéciaux et de musique de circonstance. Saluons leur discrétion, car ils ne tentent jamais de supplanter la conteuse. En écoutant les enregistrements, il est loisible de constater les écarts, peu nombreux, que Jani Pascal prend avec le texte. Ils concernent souvent le temps des verbes. Le présent du texte se transforme parfois en passé simple dans sa bouche. Dans le conte « Dis-moi comment je me nomme », le lecteur-auditeur sera peut-être déconcerté par la chanson du berger où il semble que les couplets soient pris pour le refrain alors que ce dernier loge au cœur du premier couplet.

Si les contes sont traditionnels par leur origine, leur formulation ressortit à l'art de l'auteur. Il ne s'agit pas de trahison par rapport à la tradition, mais de mode de transmission, là où la conteuse peut donner libre cours à son talent. Il est utile de faire la distinction entre la matière qui relève de la tradition et la manière engendrée par les aptitudes personnelles de chaque conteur.

Onze des dix-sept récits sont écrits en vers, six en prose. La conteuse

246 RABASKA

transpose ses récits en vers, me semble-t-il, pour un double motif. Cette technique lui permet de mettre en évidence le rythme de sa narration tout en facilitant la mémorisation au mot à mot. Ces contes sont, avant tout, écrits pour être dits et l'auteur le fait de mémoire. Il faudrait être sourd des yeux, si cette expression recouvre quelque sens, pour ne pas constater que Jani Pascal voue un amour sans bornes pour les mots, qu'elle se délecte de leur sonorité en bouche comme elle le ferait d'un vin millésimé. Il est certain que la versification, libre quant à la métrique, plus ou moins liée quant à la rime puisque l'assonance lui est parfois préférée, déroute un temps le lecteur. Jani Pascal se fait fort de le discipliner avec douceur et patience. Elle lui impose une cadence à respecter à la manière du marcheur qui adopte spontanément le rythme de celui qui le précède pour ne pas lui marcher sur les talons. Bien encadré, le lecteur se prend au jeu de chercher des rimes occultes dans les textes en prose et y réussit aisément. À bon droit, il peut se demander si la prose des six contes n'est pas, tout compte fait, de la versification fantôme. Qu'on en juge sur pièce : « Si le meunier a les idées courtes, Ti-Jean n'a pas les siennes en croûte. Il emprunte au minotier ses habits de boulanger, s'enfarine la bobine et se rend chez le roi Tracas, la tête haute et le bonnet droit » (« Le Roi Tracas et le meunier Sans-Soucy », p. 89). Ce court extrait pourrait facilement emprunter la forme suivante :

Si le meunier a les idées courtes, Ti-Jean n'a pas les siennes en croûte. Il emprunte au minotier ses habits de boulanger, s'enfarine la bobine et se rend chez le roi Tracas, la tête haute et le bonnet droit.

Ce court passage résume à lui seul la technique de la conteuse : allitération, rime, assonance, prosodie libre. Le reste du texte est de la même farine, pour demeurer dans le ton de l'extrait cité. Cette méthode d'écriture n'est pas sans danger. Parfois la rime est recherchée pour elle-même et trahit le propos qu'elle devait servir. « La rime est une esclave et ne doit qu'obéir », prévenait Boileau dans son *Art poétique*. Mais qui se soucie encore de lui ? Elle est parfois l'occasion de jouer sur les niveaux de langue, allant du familier au soutenu.

La quête des mots pour leur sonorité n'échappe pas au piège de la contradiction. Car le mot, isolé, protégé par sa gangue sonore, se moule difficilement à la phrase pour résonner avec elle d'une voix commune. Le minotier du conte est-il aussi boulanger pour en posséder les habits? Ou ce boulanger complaisant surgit-il dans le conte qu'appelé par la rime et l'association

volume 11 2013 247

d'idée ? Rien ne le prouve. Bien sûr, « il n'y a pas d'invraisemblance dès lors que la vraisemblance n'est point cherchée », affirmait le philosophe Alain dans son *Système des Beaux-Arts*. Encore faut-il se garder de transvaser de l'invraisemblable dans l'invraisemblance.

Le parti pris allitératif de la conteuse ne va pas sans risques, dont le plus redouté est de se transformer en procédé qui trouve en lui-même sa propre satisfaction. Ce pullulement de sonorités qui s'appellent les unes les autres finit, à la longue, par engendrer un brouhaha qui enterre la voix du conte et détourne l'attention du lecteur. Celui-ci s'attarde aux mots, en goûte le suc en oubliant qu'il est à la poursuite du sens. On en vient, paradoxalement, à reprocher à l'auteur sa virtuosité éblouissante et sa richesse expressive. Saint-Exupéry recommandait, si ma mémoire est fidèle : Si le mot lève la tête au milieu de ta phrase, coupe-lui la tête. Le conte n'est pas un poème bien qu'il n'en soit pas exempt. Perrault et La Fontaine en ont écrit en vers, mais ils se lisaient d'une seule coulée.

Le recueil de Jani Pascal soulève un beau problème taxinomique. Quel est le statut de l'auteur ? Écrivaine ? Comédienne ? Conteuse ? Ou les trois à la fois ?

Puisque la formation de la comédienne rejaillit nécessairement sur la performance de la conteuse, Jani Pascal, tout compte fait, n'est-elle pas une comédienne qui endosse le rôle d'une conteuse? Et le ferait avec art et brio. Il n'est pas dans mon propos de trancher dans des distinctions aussi délicates, le rasoir d'Occam ne figurant pas dans ma boîte à outils. Et quand donc cela serait? Jani Pascal n'a pas à rougir d'endosser le rôle d'une conteuse le temps de sa performance. Par sa formation, n'est-elle pas, justement, celle qui, plus que toute autre, est capable de faire passer un art domestique de « l'âtre au théâtre », comme le formulait avec tant de justesse Christian-Marie Pons dans un article publié dans *Jeu* (n° 131, 2009, p. 68). La comédienne maîtrise indéniablement les arts de la scène, elle sait utiliser toutes les ressources de sa voix, entrecoupe son parcours narratif de pauses salutaires qui permettent aux auditeurs retardataires de rattraper le gros de la troupe.

Dans le contexte traditionnel, le conteur apprenait sur le tas au contact de ceux qu'il prenait pour modèles et qui avaient, eux aussi, appris de la même manière. Il y avait chez lui une part de talent inné, sauvage, que son activité, tout épisodique, avait appris à brider. Chez lui, conter relevait d'une disposition naturelle que l'usage bonifiait. Les nouveaux conteurs viennent au conte par goût. Ils font de cette passion un art par un travail bien exécuté et aspirent légitimement à vivre de ce métier. Et le propre de tout cet effort est de se faire oublier. « Le véritable travail efface les marques du travail », écrivait Jean Cocteau. Le naturel dans l'art est un faux naturel parce qu'il est

248 RABASKA

construit. En cela, il lui arrive parfois d'être plus vrai que le vrai. C'est ce qu'il m'est arrivé d'éprouver à la lecture et à l'audition des contes de Jani Pascal.

BERTRAND BERGERON Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

Postic, Fañch (dir.). François Cadic (1864-1929). Un collecteur vannetais, « recteur » des Bretons de Paris. Actes du colloque de Pontivy, 8-9 avril 2010. Brest, Université de Bretagne Occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique, 2012, 232 p. ISBN 978-2-901737-91-9.

Cinquième d'une suite de manifestations visant à mettre en contexte l'œuvre des « personnalités bretonnes qui ont participé au mouvement de collecte et de mise en valeur du patrimoine oral », ce colloque survient après ceux consacrés à Émile Souvestre (Morlaix, 2006), Jean-Marie de Penguern (Lannion, 2007), Jacques Cambry (Quimperlé, 2007) et Paul Sébillot (Fougères, 2008), et, comme ces derniers, ses actes paraissent dans la série que leur a réservée le Centre de recherche bretonne et celtique⁶. Fañch Postic, qui en est l'éditeur, est aussi le véritable instigateur de cet événement, lui qui, en amont, avait débrouillé les nombreuses éditions de contes et légendes du « recteur » des Bretons de Paris jusqu'à leur édition contemporaine dans la collection des « Œuvres de François Cadic » en sept volumes (1997-2003) suivie de la publication récente des *Chansons populaires de Bretagne*⁷, avant d'organiser à Pontivy, lieu de naissance de l'abbé, le colloque de 2010.

Durant ses études à Paris, après son ordination, le jeune prêtre veut venir en aide à ses nombreux compatriotes bretons qui émigrent dans la capitale. L'œuvre qu'il fonde en 1897, « la Paroisse bretonne de Paris », devient leur lieu de rassemblement. Il la dote bientôt d'un bulletin mensuel éponyme qui diffusera durant trente ans (1899-1929), avec les nouvelles courantes, des traditions orales bretonnes, qui feront de l'abbé Cadic l'un des grands collecteurs de chansons, de contes et de légendes. C'est l'analyse de cette

volume 11 2013 249

^{6.} Voir cette série: Bärbel Plötner-Le Lay et Nelly Blanchard, Émile Souvestre. Écrivain breton porté par l'utopie sociale (1806-1854), Actes du colloque de Morlaix, 3-4 février 2006, Brest, Université de Bretagne Occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique [UBO-CRBC], 2007, 282 p.; Nelly Blanchard (dir.), Jean-Marie de Penguern. Collecteur et collectionneur breton (1807-1856), Actes du colloque de Lannion, 31 mars 2007, Brest, UBO-CRBC, 2008, 261 p.; Anne de Mathan (dir.), Jacques de Cambry. Un Breton des Lumières au service de la construction nationale (1749-1807), Actes du colloque de Quimperlé, 11-12 octobre 2007, Brest, UBO-CRBC, 2008, 234 p.; Fañch Postic(dir.), Paul Sébillot (1843-1918). Un républicain promoteur des traditions populaires. Actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008, Brest, UBO-CRBC, 2011, 276 p.

^{7.} François Cadic, *Chansons populaires de Bretagne publiées dans la Paroisse bretonne de Paris (1899-1929)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes et Dastum, « Patrimoine oral de Bretagne » 1; Brest, Ubo-Crbc, 2010, 625 p. (et disque).